Envoyé en préfecture le 02/01/2024
Reçu en préfecture le 02/01/2024
Publié le 02/01/2024
ID : 044-200067635-20240102-12_2023_22-AU

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

Feuillet n°2023/

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 22 décembre 2023

12.2023-22	**VOIRIE – RESEAUX DIVERS** **Marché à procédure adaptée « Collecte et tri de déchets courants se trouvant sur la voirie des 28 parcs d'activités de Clisson Sèvre et Maine Agglo et vidage des poubelles des gares de Clisson et Gorges – année 2024 »**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant la nécessité d'entretenir les 28 parcs d'activités en collectant et triant les déchets courants à raison d'une fois tous les deux mois durant l'année 2024,

Considérant que la société SEMES VALORISE, sise 1 rue des Filatures à Clisson (44190), dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat annuel pour 2024 avec SEMES VALORISE, sise 1 rue des Filatures à Clisson (44190), pour un montant total de 13 677,00 € TTC (TVA 0%), concernant :

→ la collecte et le tri des déchets courants se trouvant sur la voirie des 28 parcs d'activités de Clisson Sèvre et Maine Agglo à raison d'une fois tous les deux mois

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Trésorier Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

À Clisson
Le 27/12/2023
Jean-Guy CORNU
Président

CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO